

Compte-rendu réunion du Comité de quartier Ferry-Buffalo du mercredi 18 septembre 2024 de 18h30 à 20h30

Présents :

Membres de droit : Madame Elisabeth ROSSIGNOL, Présidente du comité de quartier. Madame Isabelle PAILLARD, Vice-Présidente du comité de quartier, Madame Annie GLATIGNY, représentante de l'association de quartier et Monsieur Nicolas TRÜB, représentant des commerçants du quartier.

Invités : Madame Marie-Sophie LESUEUR, Maire-adjointe à la Citoyenneté, la Tranquillité résidentielle, la Propreté et la Vie des quartiers. M. Paul-André MOULY, Maire-adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public.

Membres du collège des habitants : Madame Dominique MARTIN, Madame Alexandrine CORNELOUP, Madame Chantal BUFFET, Madame Aline HAUGUEL, Madame Abibata BARRO, Monsieur Jean ARHAN, Madame Marianne BRUNEAU, Madame Véronique TOFFIS, Madame Martine LE CORRE, Monsieur Philippe CHANTEPERDRIX, Madame Dominique LE SAUX, Madame Blandine BRICE, Madame Nazila PAKNIA, Monsieur Benjamin SMADJA, Monsieur Jean-Yves LE SAUX, Madame Claudine FREULON, Monsieur Abderraouf KARAA, Monsieur Rodolphe NIVAULT, Madame Sylvie NGUYEN, Madame Christine MAILLARD et M. Robert LEROUX.

Excusés :

Membres du collège des habitants : Madame Dominique MARTIN, Madame Alexandrine CORNELOUP, Madame Véronique TOFFIS, Madame Martine LE CORRE, M. Jean-Yves SAULT et Monsieur Abderraouf HARAA.

Absents :

Membre de droit : M. Michaël ROLLOT, représentant des entrepreneurs du quartier.

Membres du collège des habitants : Madame Fabienne GALAND, Madame Abibata BARRO et Monsieur Rodolphe NIVAULT.

Rappel de l'ordre du jour :

- I. Echanges, remarques et questions diverses.
- II. Retour des travaux des commissions.
- III. Budgets participatifs « Des bancs publics, bancs publics ... ».
- IV. Le nom du nouveau parc au 127, avenue de la République.
- V. Budgets participatifs « Emplacement des panneaux patrimoniaux ».

Madame Elisabeth ROSSIGNOL et Madame Isabelle PAILLARD remercient les membres du comité de quartier de leur présence.

Avant de commencer la réunion, les membres du Comité de quartier sont invités à choisir un volontaire pour rédiger le compte-rendu synthétique de la réunion. En l'absence de volontaire, il sera donc rédigé par le Pôle Démocratie Participative.

I. Echanges, remarques et questions diverses :

Madame Marie-Sophie LESUEUR profite de sa venue pour informer le comité qu'elle a repris la délégation « Vie de quartier », jusque-là attribuée à M. Patrice ONDOUA.

Madame Marie-Sophie LESUEUR et M. Paul-André MOULY ont été invités par rapport aux comptes rendus des commissions et aux questions posées en amont de la réunion.

Ils prennent bonne note des comptes rendus qui vont suivre dans l'alinéa 2 et vont faire intervenir les services concernés quand cela est possible et dépend bien des compétences de la Ville.

Madame Marie-Sophie LESUEUR tient à préciser que :

- Un nouveau plan pour lutter contre les incivilités va voir le jour à Montrouge.
- La collecte à la demande est complétée par une collecte municipale quasi journalière des dépôts sauvages.
- La verbalisation va augmenter, la phase de tolérance étant largement révolue.
- La Journée citoyenne, dont un des sujets est la propreté, se déroulera le dimanche 6 octobre sur les allées Jean Jaurès.

II. Retour des travaux des commissions :

Les membres du Comité de quartier ont créé des commissions lors de la dernière réunion pour constituer des axes de travail sur lesquels ils pourront travailler en autonomie. **Pour rappel, chaque réunion de commission doit faire l'objet d'un compte rendu à remettre par mail au Pôle Démocratie participative et à présenter en séance.** Les membres des commissions doivent solliciter le Pôle démocratie participative pour réserver une salle, rencontrer des élus ou des services de la Ville.

Pour rappel, les différentes commissions et leurs membres :

Commission Voirie: Madame Véronique TOFFIS, Madame Dominique LE SAUX, Monsieur Jean-Yves LE SAUX, Monsieur Benjamin SMADJA, Monsieur Rodolphe NIVAULT et Madame Claudine FREULON.

Voici les comptes rendus de cette commission qui s'est réuni 2 fois :

COMPTE RENDU N°1 DU 17/05/2024 COMMISSION « VOIRIE »

Selon l'ordre du jour établi préalablement, la Commission « Mobilité pédestre et Qualité de la voirie » (en abrégé « Voirie »), s'est réunie pour une première séance de travail le 17 mai 2024.

Elle a abordé les points suivants :

1. Méthode de travail :

- Sa composition, actée par le dernier comité de quartier, comprend :
 - Benjamin SMADJA (animateur)
 - Dominique LE SAUX
 - Claudine FREULON (excusée jusqu'à juin prochain)
 - Jean-Yves LE SAUX
 - Rodolphe NIVAULT
 - Véronique TOFFIS

- La commission œuvrera en tant que de besoin sur la durée de la mandature (3 ans), selon différentes modalités évoquées :
 - Réunions de travail
 - Visites in situ
 - Rencontres extérieures (élus, experts, ...)
- Pour chaque sujet de travail, il est proposé le déroulement suivant :
 - état des lieux
 - partage du constat avec les représentants de la mairie en charge
 - propositions d'améliorations
 - validation des propositions

2. & 3. Sujets à explorer / Etat des lieux :

A ce stade, et pour un premier cycle de travail de la commission « Voirie », trois sujets ont été retenus :

- **Qualité de la voirie et sécurité piétons :**
 - Il y a une véritable interrogation sur la qualité de réfection des trottoirs, notamment à la suite de travaux d'opérateurs de réseaux ou de divers travaux sur la voie. De nombreux témoignages d'accidents piétons (y a-t-il des statistiques d'accidentologie sur la ville disponibles ?) sont faits, y compris parmi les participants. Sont notamment en causes les bosses sur les trottoirs, nombreuses ; les jointures mal faites et dénivelés ou trous résiduels, omniprésents ; les plaques métalliques des opérateurs de réseaux, souvent très anciennes et mal insérées dans le bitume. Questionnement sur les critères de réception de ces travaux ?
 - Une autre interrogation sur les chantiers immobiliers en cours, nombreux : les signalétiques sur les débuts et fin de chantier pas toujours faites, ou enlevées alors que le chantier n'est pas terminé. Un recensement de ces chantiers existe-t-il ? Y a-t-il un contrôle des dates de fin d'achèvements ? La question se pose notamment sur la durée d'emprise de ces chantiers sur la voie publique, et la gêne – voire la sécurité – pour les piétons.
Exemple constaté : le chantier à l'angle Boileau/République ; l'immeuble est globalement terminé depuis plusieurs mois, sauf les aménagements de la brasserie en RDC, mais le trottoir est toujours inaccessible (palissades de chantier) et en piteux état. Qui est responsable de cette nuisance ?
- **Encombres des trottoirs**
 - Il y a de fortes interrogations sur l'encombrement jugé important du mobilier urbain : les plots métalliques en bord des trottoirs, très volumineux ; les bacs à fleurs, au milieu des trottoirs (République), gigantesques ; le manque d'arceaux pour garer les vélos, qui entraîne le parking sauvage des 2 roues, débordant même sur la chaussée ; les terrasses commerçantes, empiétant sur le trottoir et sur la chaussée, qui se multiplient, ... Ce recensement sera complété par une déambulation de la commission.
Cet ensemble représente déjà un fort encombrement des trottoirs, et une gêne importante pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, les parents avec poussette, ... La marche à pied dans le quartier s'apparente parfois à un parcours d'obstacle !
 - Questionnement également sur les nouvelles modalités d'enlèvement des encombrants : il semble que tout le monde n'appose pas le QR Code requis, ou

qu'il soit souvent absent pour d'autres causes (récupération sauvage de l'objet d'un lot portant le QR code, vent ou pluie emportant le QR Code, ...), incivisme lié au dépôt d'encombrants non pris en charge (déchets végétaux), encombrants non prévus par le système (déchets toxiques). Y a-t-il un retour d'expérience prévu 6 mois après la mise en place, par exemple ? Les autres communes de Vallée Sud ont-elles fait remonter des dysfonctionnements ?

– **Propreté**

- Constat est fait de nombreux faits d'incivisme dans le quartier, concernant les déjections canines laissées sur le trottoir. Questionnements : y a-t-il suffisamment de distributeurs de sachets pour déjections ? Ne serait-il pas utile de sensibiliser les enfants sur le sujet, dans le cadre de l'école ? Est-ce que la mairie a communiqué sur le sujet ? Quelle sont les consignes données à la Police municipale en matière de verbalisation ?
- Il semble également que le quartier manque de poubelles, placées sans gêne pour les piétons aux angles des rues.

4. Conclusion :

La commission transmet son compte rendu au Pôle Démocratie participative, et demande - pour pouvoir échanger sur les constats et leurs questionnements détaillés dans ce CR - à pouvoir rencontrer les interlocuteurs de la mairie concernés (voirie, propreté, sécurité...), qui lui seront désignés en retour.

La prochaine séance de travail de la Commission « Voirie » consistera en une déambulation dans le quartier pour affiner l'état des lieux sur les sujets d'étude ; elle aura lieu le mardi 25 juin 2024 à 19h, départ : devant le 19 rue Boileau

COMPTE RENDU N° 2 DE DU 25/06/2024 COMMISSION « VOIRIE »

Participants :

Benjamin SMADJA (animateur)

Dominique LE SAUX

Claudine FREULON

Jean-Yves LE SAUX

Rodolphe NIVAUULT (excusé)

Véronique TOFFIS

La deuxième réunion de la commission « voirie » a consisté à déambuler dans les limites du quartier Ferry/Buffalo, pour documenter les sujets d'études identifiées préalablement, à savoir la qualité de la voirie, son encombrement et sa propreté.

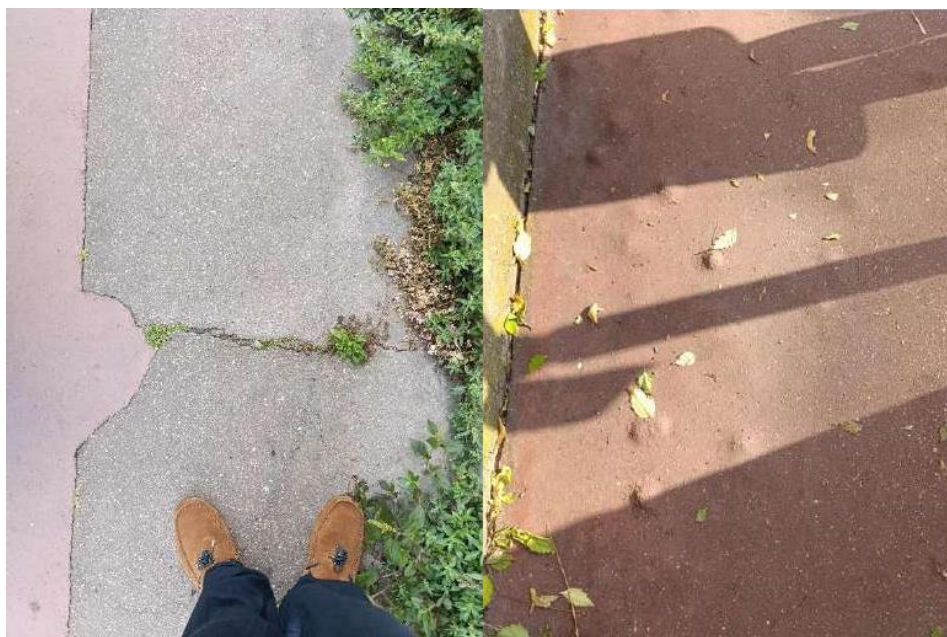
Cette déambulation a confirmé les quelques points difficiles identifiés au préalable (cf CR réunion du 17 mai).

Ainsi, ont été remarqué dans les rues du quartier :

- Un revêtement des trottoirs globalement en mauvais état, avec des jointures

CR3

omniprésentes, des trous, dénivelés et bosses sur une majorité d'entre eux



Rue La Fontaine

CR3

Avenue de Verdun



On remarque ici et là des réfections définitives non réalisées, des mois après la fin des travaux



Rue Descartes



C'est parfois la rue entière qui souffre d'un manque d'entretien, trottoirs comme chaussée



- Les portions pavées des trottoirs (au droit des bateaux) sont presque toutes en mauvais état, faute d'entretien visiblement depuis fort longtemps



Rue Boileau

CR3

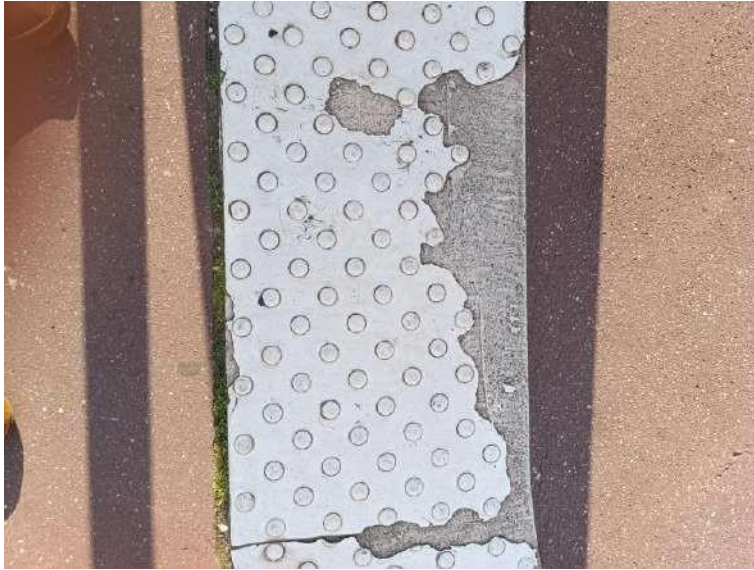
- Les implantations des arbres sont autant d'obstacles pedestres, avec les bordures et grilles de protection manquantes ou mal fixées



Rue Morel



- Les bandes blanches pour non-voyant, ultra glissantes par temps de pluie , parailleurs dans un état dégradé



- Une prolifération des herbes sauvages sur la voirie, faute d'entretien



- Les coffrages des opérateurs de réseau (La Poste, EDF, France Telecom,...) intégralement tagués, globalement vétustes, voire délabrés





- Des parkings deux roues largement déficitaires, entraînant des parkings sauvages un peu partout

Avenue Marx Dormoy



- Une détérioration notable du bitume autour des emplacements de parking 2roues, principalement motos



- Des points de décharge d'encombrants sauvage, sans aucun QR code

Angle rue La Fontaine/rue Racine

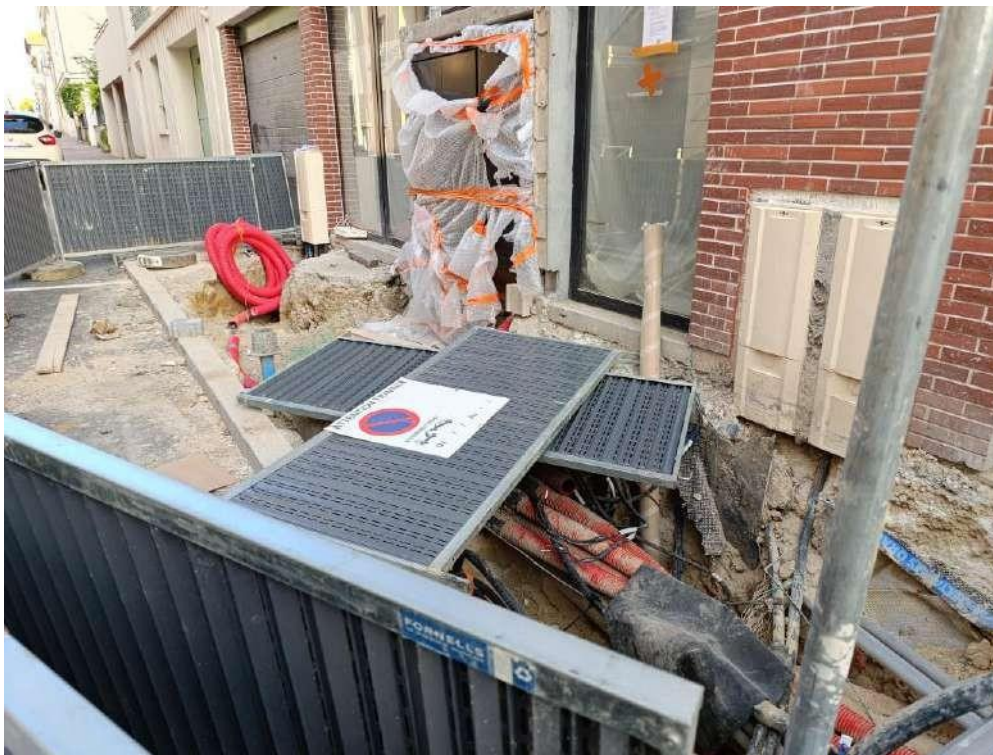


- Des terrasses omniprésentes, qui semblent ne parfois respecter aucune charte



Rue Périer

- Des chantiers sans signalétique visible, dont certains semblent interminables (cf chantier angle République/Boileau) ; celui-ci a fait l'objet d'ouvertures de tranchées successives difficiles à comprendre



Rue Boileau

PS : après avoir enfin été terminé, ce chantier laisse toujours une chaussée sans réfection définitive

- Un manque de poubelles de rue, avec parfois plusieurs centaines de mètres entre 2 poubelles
- Un mobilier urbain parfois très encombrant, comme des bacs à fleurs gigantesques et des plots anti-parking géants (cf avenue République, ave H. Ginoux)

Avenue de la République







Avenue de la République

CR3

- L'omniprésence de traces d'urine sur les trottoirs, la faible présence des distributeurs de sacs à déjection canine



Avenue de Verdun

Voici pour finir l'exemple d'une rue du quartier qui résume bien les soucis de voirie observés : un mobilier urbain gênant, une implantation d'arbre mal faite, un coffret EDF vétuste et tagué, un encombrant sauvage, des traces d'urine et, au fond, quelques bosses...



rue Morel

Ces différents points, corroborés par les illustrations, posent question sur la réception des travaux publics, la qualité des matériaux employés, l'entretien de la voie, la place des 2 roues dans la ville, la mise en œuvre des préconisations (terrasses, encombrants...).

La commission aimerait, pour pouvoir formuler des propositions les plus pertinentes possibles, avoir des précisions de la ville sur l'entretien de la voirie et sa programmation, et sur les modalités de réception des travaux publics, dont on a remarqué les multiples malfaçons d'origine.

Un entretien avec le ou les élus concernés serait utile à cet effet.

Commission Culture et Événementiel: Madame Claudine FREULON, Madame Dominique MARTIN et Madame Abibata BARRO. Pour information, Madame Christine MAILLARD rejoint cette commission.

Cette commission n'a pas pu se réunir.

Commission Commerces: Monsieur Robert LEROUX, Madame Alexandrine CORNELOUP, Madame Nazila PAKNIA, Monsieur Benjamin SMADJA et Madame Annie GLATIGNY.

Voici le compte rendu de leur reunion du mardi 18 juin parvenu le vendredi 13 septembre au Pôle Démocratie participative :

Compte rendu n° 1 de la commission « Commerces » du Comité de quartier Ferry-Buffalo (18 juin 2024)

- La commission a répertorié un grand nombre de locaux commerciaux libérés ou en état de quasi abandon. Les situations sont différentes selon les établissements et pas toujours faciles à résoudre car cela entre dans le domaine privé, comme le café au coin de la rue Racine ou l'hôtel au coin de la rue Morel.

Ci-dessous une liste non exhaustive, puisqu'elle concerne uniquement le secteur Ferry/Buffalo :

- La petite épicerie 43 avenue Léon Gambetta
- Le restaurant au 138 avenue Henri Ginoux
- Le salon de thé à la même adresse
- La boutique au 112 avenue Henri Ginoux
- L'ancien cabinet vétérinaire en face du Monoprix avenue de la République
- L'épicerie Ava, 141 avenue Henri Ginoux, qui a fait des travaux mais n'a jamais ouvert
- L'ancien coiffeur 105 avenue de la République
- L'ex-agence immobilière 111 avenue de la République
- La boutique 113 avenue de la République
- L'épicerie de produits « ibériques » au coin Racine/République, fermée elle aussi depuis plusieurs années.

La mairie en a-t-elle connaissance et a-t-elle un plan pour y remédier ?

- La commission souhaite savoir quels sont les leviers incitatifs qui permettrait de dynamiser les reprises, ainsi que les pouvoirs de la mairie pour refuser l'installation de tel ou tel commerce sur-représentés (agences immobilières, opticiens...), alors que d'autres manquent (vêtements, restaurant...), afin d'éviter des doublons fâcheux comme : Pizzetta qui colle littéralement une pizzeria déjà existante, l'ouverture d'un 4e chocolatier avenue de la République, l'ouverture d'une laverie à 20 m d'une autre déjà existante avenue Henri Ginoux, etc...
- La commission demande une copie de la réglementation des terrasses avec les différents types de contrats, les contraintes à respecter, les renouvellements et aménagements.
Les terrasses devaient être provisoires. Qu'en est-il aujourd'hui ?
Il apparait que certains commerçant débordent un peu de la réglementation

actuelle quant au respect des normes de passages piétons et de matériaux (ex : 1,60m minimum de passage et interdiction d'utiliser du plexiglass).

Parfois très proches de la mairie...

Il faut répertorier les nuisances générées par l'installation de ces terrasses (bruits, encombrements abusifs du domaine municipal, etc.) et y remédier.

- La commission demande où en est la suspension d'exercice concernant l'enseigne « Original grill », au 123 avenue Henri Ginoux, qui a été bloquée par deux arrêtés successifs, suite au non-respect des règles de copropriété ainsi qu'à de fortes nuisances dans le quartier, gêne circulation des piétons et du passage des voitures à cause des stationnements intempestifs des clients... Bruit et odeurs, surtout à l'égard des habitants de l'immeuble qui ne souhaitent franchement pas sa réouverture. Le propriétaire est sommé de faire les travaux nécessaires pour stopper toutes nuisances.
- Quel est le contrat signé avec le traiteur restaurant qui a repris le local de la boucherie rue du Fort ? Sachant que les habitants refusaient la création d'une terrasse et les horaires tardifs.
- La commission déplore la disparition et le non-remplacement de commerces de proximité, qui favorisaient le brassage des habitants : les bazars à côté de la poste, à côté du Monop', à côté du beffroi, la boutique de vêtements à côté du caviste Nicolas.

La commission souhaite rencontrer les élus en charge de ce secteur et est prête à leur apporter l'aide nécessaire à l'amélioration de l'offre et de la diversité commerciale à Montrouge dans le respect des règles.

N.B : Le Pôle Démocratique participative s'est donc chargé, après la réunion, d'organiser une réunion avec Monsieur Patrice CARRÉ, Maire-adjoint au Commerce, à l'Artisanat et aux Accueils de Tourisme et Monsieur Emmanuel LE BASSARD, Manager du Commerce. Elle se déroulera le mardi 19 novembre à la Mairie.

Commission Environnement et Végétalisation : Madame Sylvie NGUYEN, Madame Blandine BRICE, Madame Martine LE CORRE et Madame Marianne BRUNEAU.

Cette commission n'a pas pu se réunir.

- Le parc de Châteauneuf (secrétaire d'Etat, seigneur fastueux de Montrouge à l'origine du château de Mansard) ;
- Le parc de l'Aubespine (nom d'usage de Châteauneuf) ;
- Le parc de La Vallière (château de la Vallière, ancien domaine à Montrouge) ;
- Le parc Fernand Léger (Peintre ayant eu un atelier à Montrouge) ;
- Le parc Jean Giraud (alias Moebius, auteur de BD ayant vécu à Montrouge) ;
- Le parc Jean-Jacques Goldman ;
- Le parc Michel Colucci ;
- Le parc Ariane Mnouchkine ;
- Le square Barbara.
- Le parc de la résilience (en lien avec la résistance du 8 mai et la résilience écologique)
- Le jardin des poètes (en lien avec le quartier et les noms de rues)

L'idée serait de garder 3 à 5 noms qu'on pourrait soumettre ensuite au vote à travers une consultation.

Les membres du comité sont invités à marquer sur une feuille les 3 noms qui leur plaisent le plus. Après dépouillement effectué le lendemain de la réunion, les 6 noms qui seront finalement soumis à la consultation sont :

Le parc de La Fontaine, le parc de la dignité, le parc de La Vallière, le parc Fernand Léger, le parc Ariane Mnouchkine et Le jardin des poètes.

Rendez-vous fin octobre pour les résultats de la consultation.

V. Budgets participatifs « Emplacement des panneaux patrimoniaux » :

Dans le cadre de l'avant dernière édition des budgets participatifs, un projet d'installation de panneaux patrimoniaux a été lauréat.

Voici sur ce plan, l'implantation prévisionnelle proposée par la Direction de la Culture. Pensez-vous que certains des lieux suggérés pourraient être remplacés par d'autres sites emblématiques ou souhaitez-vous en rajouter d'autres ? Vous avez une semaine pour faire remonter vos propositions au Pôle Démocratie participative.

L'implantation prévisionnelle 2024



Remerciements de Madame Elisabeth ROSSIGNOL et de Madame Isabelle PAILLARD pour les échanges. Elles mettent ensuite fin à la réunion à 20h30.

Informations complémentaires :

Pour rappel, toutes les questions doivent parvenir par mail « comitedequartier@ville-montrouge.fr » au moins 15 jours avant la prochaine réunion.

La prochaine réunion publique de quartier se déroulera le lundi 25 novembre à partir de 19h à l'école maternelle Buffalo.

La prochaine réunion du Comité de quartier se tiendra au mois de janvier. Le Pôle Démocratie participative s'engage à communiquer la date avant les vacances de fin d'année.

Contact :
comitedequartier@ville-montrouge.fr

Tout sur la Démocratie participative à Montrouge :
<https://jeparticipe.ville-montrouge.fr/>

Inscription à Actu'Montrouge, la Newsletter de la ville :
<https://www.ville-montrouge.fr/497-newsletter.htm>

